

Projet de ligne de transmission de Birtle

Deuxième série de consultations Tracé préféré

De quoi s'agit-il et pourquoi avons-nous besoin de cette ligne?

Manitoba Hydro propose de construire une ligne de transmission de 230 kV jusqu'à la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan. La ligne de transmission est nécessaire pour satisfaire à une entente de vente sur 20 ans de 100 mégawatts d'hydro-électricité (l'équivalent de l'énergie requise pour alimenter 40 000 maisons) renouvelable à SaskPower, débutant en 2020-2021.

Où se situera le projet?

Le point d'origine du Projet de ligne de transmission de Birtle sera le poste de Birtle au sud de la collectivité de Birtle et la ligne se dirigera vers la frontière du Manitoba et de la Saskatchewan.

Nouveautés

Au cours de la première série du processus de dialogue, nous avons présenté de nombreux segments possibles et des points de passage frontaliers nord et sud. Nous avons recueilli une rétroaction des participants et des spécialistes de l'équipe d'étude par rapport à ces segments et aux points de passage frontaliers. Après le recueil de toute rétroaction, nous avons procédé à l'évaluation et à la comparaison des tracés composés de segments menant à chacun des points de passage frontaliers. La rétroaction reçue dans le cadre des processus de dialogue et d'évaluation environnementale a permis d'établir un tracé préféré. Le tracé préféré vise à équilibrer les divers intérêts par rapport au paysage.

Manitoba Hydro présente ce tracé préféré au public et aux collectivités et organismes autochtones en vue de recueillir une rétroaction qui aidera à déterminer le tracé préféré final et à terminer une évaluation environnementale qui sera déposée auprès des autorités réglementaires à la fin de 2017. La rétroaction reçue à mesure que nous procédons nous aidera à faire ce qui suit :

- permettre aux spécialistes des disciplines d'entreprendre des évaluations supplémentaires;

- établir le placement final de la ligne de transmission;
- établir des mesures d'atténuation en vue de minimiser les conséquences potentielles pour la population et l'environnement.

Prochaines étapes

Une fois que le tracé préféré final sera choisi et le rapport d'évaluation environnementale terminé, Manitoba Hydro déposera le rapport à la Direction des autorisations environnementales du ministère du Développement durable du Manitoba.

Le rapport d'évaluation environnementale pour le projet comprendra ce qui suit :

- description du projet, de la construction à l'entretien en passant par l'exploitation;
- caractérisation de la zone d'étude par le biais de travaux sur le terrain et d'enquêtes sur les antécédents;
- aperçu des processus de dialogue avec le public et les Autochtones, et de la rétroaction reçue;
- établissement et évaluation des incidences environnementales et socio-économiques potentielles;
- élaboration de mesures d'atténuation visant à minimiser les effets potentiels sur les personnes et l'environnement.

Après le dépôt de l'évaluation environnementale auprès des autorités environnementales, il y aura une période d'examen où les parties intéressées pourront communiquer leurs préoccupations et poser des questions au sujet du rapport.

Manitoba Hydro continuera de communiquer avec les propriétaires fonciers qui sont potentiellement touchés à mesure que les processus avancent.

Ce que nous avons entendu lors de la première série des processus de dialogue

Manitoba Hydro a recueilli une rétroaction par rapport au projet lors de journées portes ouvertes, d'ateliers et de réunions, ainsi que par le biais d'appels téléphoniques, de courriels et de lettres. Le tableau qui suit énumère les questions clés soulevées lors de la première série des processus de dialogue.

Rétroaction reçue des participants	Comment nous avons considéré la rétroaction
« La ligne de transmission aura des conséquences pour les activités agricoles ».	Manitoba Hydro a évité lorsque possible les alignements des demi-miles (quarts de sections), empruntant plutôt les alignements des miles et des emprises des routes lorsque ceux-ci étaient disponibles. La conception et l'emplacement des pylônes aideront aussi à minimiser les conséquences possibles pour les activités agricoles.
« Il y aura une perte de terres agricoles cultivables ».	En fonction de la rétroaction reçue, le tracé sera adjacent aux réserves routières lorsque possible afin de minimiser les conséquences potentielles pour les activités agricoles. On tiendra compte de la catégorie des terres et de leur utilisation actuelle pour l'établissement du tracé préféré pour le projet.
« On devrait considérer le pâturage communautaire sud (Ellice-Archie) pour le tracé ».	Nous avons élaboré et considéré un tracé passant par le pâturage communautaire sud lors du processus de choix de tracé mais nous n'avons pas poursuivi cette option.
« Suivez l'infrastructure existante ».	Les participants ont déterminé des couloirs et des caractéristiques linéaires existants comme possibilités de tracés et nous en avons tiré avantage lorsque possible.
« Il faudrait éviter les résidences autant que possible ».	Nous considérons la proximité des résidences dans le processus d'établissement de tracé d'une ligne de transmission. Dans le cas du tracé actuel, il y a huit maisons situées entre 100 et 400 mètres de la ligne.
« Les zones naturelles et de loisirs sont importantes pour ma collectivité ».	Les participants ont mentionné de nombreuses zones utilisées à des fins récréatives dans la région et nous en avons tenu compte dans l'établissement d'un tracé préféré pour le projet. Manitoba Hydro déterminera les sites sensibles et considérera des mesures d'atténuation particulières ou un calendrier d'activités de construction qui minimise les effets potentiels pour les zones naturelles.
« Évitez les aires de nature sauvage naturelles et intactes ».	Manitoba Hydro considère le caractère intact d'une zone dans le choix du tracé préféré.
« Est-ce que ce projet a des conséquences pour l'eau? »	Il n'y aura pas de détérioration de la qualité de l'eau de surface ni de l'eau souterraine. Le projet aura recours à des zones tampons, à des reculs, et à des mesures de contrôle de l'érosion et de la sédimentation ainsi qu'à des mesures pour la traversée des ruisseaux.
« Évitez les terres publiques ».	Bien qu'on ait souvent indiqué à Manitoba Hydro une préférence de voir le tracé situé sur des terres publiques, cette option a soulevé des préoccupations chez les Premières Nations, la Fédération des Métis du Manitoba et d'autres parties intéressées. Le tracé préféré cherche à équilibrer les divers intérêts par rapport au paysage.
« Les sites culturels et les lieux de sépulture historiques sont importants et on doit les éviter ».	Manitoba Hydro reconnaît le besoin de respecter et de protéger soigneusement les ressources culturelles et patrimoniales, et met en œuvre bon nombre de mesures pour sauvegarder ces ressources. On élaborera un plan de protection des ressources culturelles et patrimoniales qui décrira les processus et les protocoles à suivre pour protéger les ressources culturelles et patrimoniales qui sont découvertes pendant la construction.
« Les prairies indigènes et les oiseaux de prairie sont très importants. Les espèces prioritaires à considérer comprennent le pipit de Sprague et le bruant à collier châtain ».	Manitoba Hydro continuera de considérer les prairies indigènes et les oiseaux de prairie lors de l'établissement du tracé, de l'évaluation environnementale et la planification de l'atténuation.

Pourquoi Manitoba Hydro fait-elle participer les collectivités?

Nous apprécions la rétroaction car elle aide à guider les processus d'évaluation environnementale et d'établissement de tracé pour le projet.

Nous avons élaboré des objectifs de dialogue pour le Projet de ligne de transmission de Birtle afin d'encourager et de faire participer les membres des collectivités locales. Ces objectifs comprennent ce qui suit :

- communiquer des renseignements;
- connaître et comprendre les intérêts locaux;
- intégrer les intérêts et les préoccupations au processus d'évaluation;
- discuter des mesures d'atténuation potentielles.

Pour atteindre ces objectifs nous adopterons les mesures suivantes :

- assurer la participation du public et des collectivités et organismes autochtones à toutes les étapes des processus de choix de tracé et d'évaluation environnementale;
- fournir en temps opportun des réponses et des renseignements qui sont clairs et pertinents;
- réaliser des processus de dialogue qui s'adaptent et qui sont inclusifs;
- renseigner le public et les collectivités autochtones sur la manière dont leur rétroaction a influé sur le projet;
- documenter les commentaires reçus et en présenter un compte rendu.

Pourquoi Manitoba Hydro exporte-t-elle l'électricité?

En 2013-2014, la valeur totale des ventes à l'exportation de Manitoba Hydro a atteint 439 millions de dollars. Ces ventes à l'exportation destinées aux provinces voisines et aux États-Unis ont produit des recettes additionnelles pour Manitoba Hydro. Ces recettes aident à maintenir les tarifs d'électricité plus bas pour les clients manitobains qu'ils ne le seraient autrement.

Pour d'autres renseignements sur la valeur de nos exportations, visualisez notre vidéo sur le site Web du projet www.hydro.mb.ca/birtle.

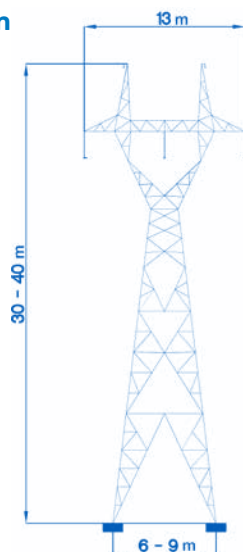
Pourquoi la Saskatchewan veut-elle notre électricité?

SaskPower a annoncé l'an dernier que l'entreprise prévoit doubler le pourcentage de sa capacité de production d'électricité renouvelable pour atteindre 50 % d'ici 2030. En atteignant cette cible, elle pourra réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre qui se chiffrent à environ 40 % en dessous des niveaux de 2005. L'importation de l'électricité du Manitoba est une option attrayante sur le plan environnemental car il n'y a presque pas d'émissions associées à l'énergie hydraulique.

À quoi ressemblera la ligne?

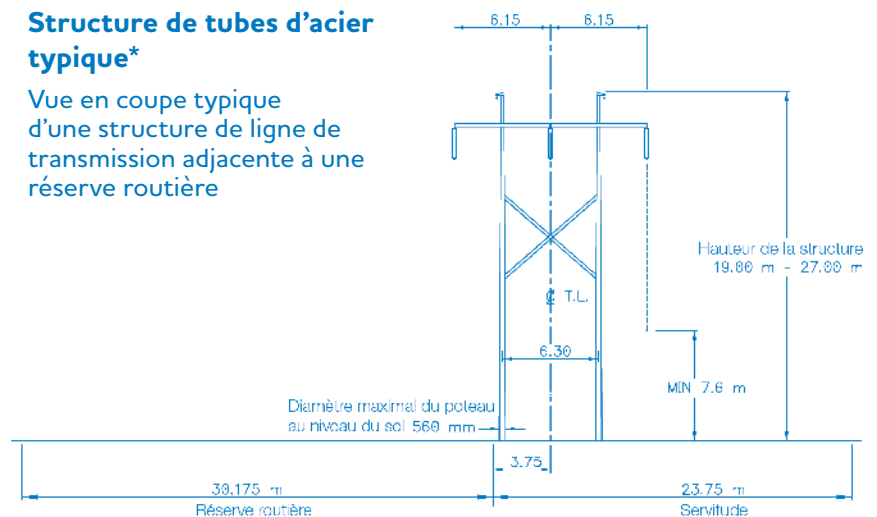
Selon le terrain et l'emplacement du tracé préféré final, nous utiliserons les conceptions de pylônes suivantes si le projet est approuvé.

Pylône à suspension autoporteur à treillis en acier*



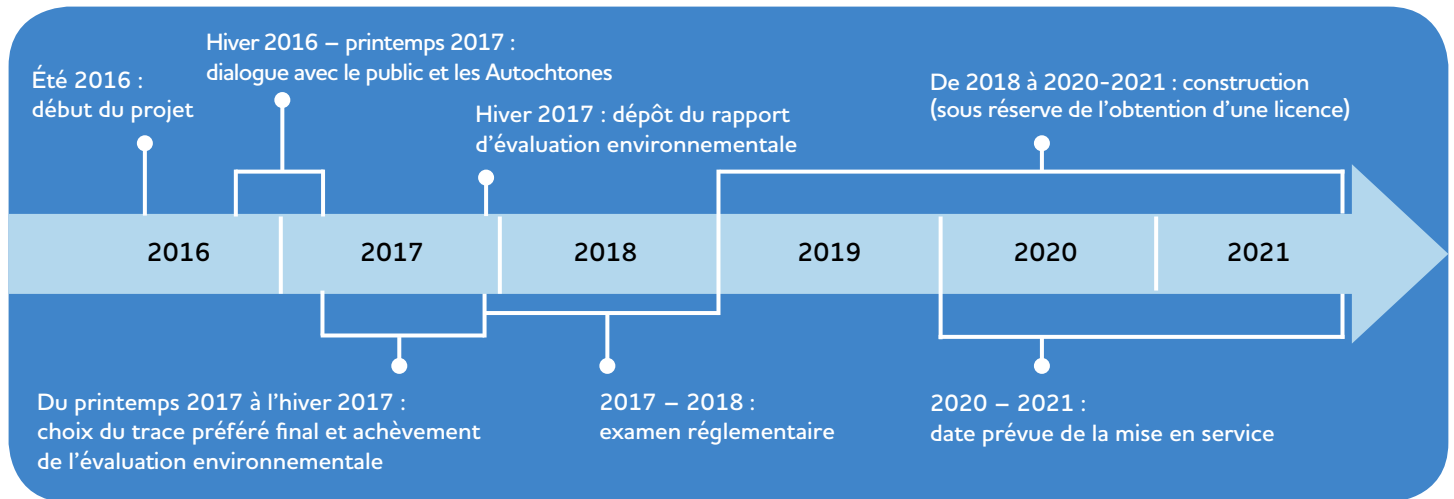
Structure de tubes d'acier typique*

Vue en coupe typique d'une structure de ligne de transmission adjacente à une réserve routière



* La hauteur et la conception des pylônes sont estimatives et dépendent du terrain et de l'emplacement final de la ligne de transmission.

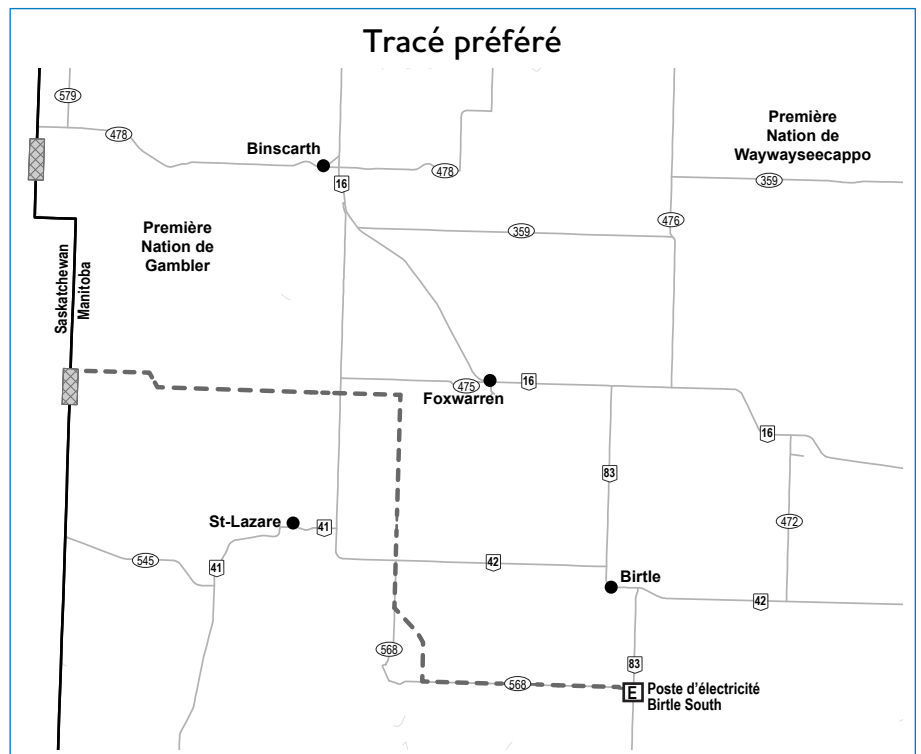
Calendrier prévu du projet



Le calendrier pourrait changer à mesure que les processus d'établissement de tracé et d'évaluation environnementale progressent.

Que se passe-t-il une fois qu'un tracé préféré final est choisi?

- Manitoba Hydro avisera les collectivités et les organismes autochtones et les autres parties intéressées;
- Manitoba Hydro avisera les propriétaires fonciers potentiellement touchés au moyen d'une lettre qui résume le processus d'examen réglementaire à venir;
- Manitoba Hydro continuera d'aviser les propriétaires fonciers potentiellement touchés des dates charnières du projet;
- Manitoba Hydro continuera de maintenir une ligne d'information sur le projet ainsi qu'une adresse de courriel pour traiter des questions liées au projet



Nous aimerions vous entendre

Pour des précisions sur le Projet de ligne de transmission de Birtle et pour vous inscrire en vue de recevoir des avis par courriel, rendez-vous sur www.hydro.mb.ca/birtle.

Si vous aimeriez recevoir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse LEAprojects@hydro.mb.ca ou composer le **1 877 343-1631**.

Disponible en medias substituts sur demande.